



**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CCAS D'ÉCOLE-VALENTIN  
DU 23 FEVRIER 2021**

Le Conseil d'Administration du CCAS d'ÉCOLE-VALENTIN, s'est réuni à la Mairie d'ÉCOLE VALENTIN, salle du Conseil Municipal, le 23 février 2021 à 18 heures, après convocation légale, sous la présidence de Madame Pascale ROY.

**Étaient présents :** Pascale ROY, Mélanie LOYER, Esther MALETTE, Georges ROUX, Aude VOISIN, Bernadette GRUET.

**Étaient absents et excusés :** Messieurs Yves GUYEN et Joseph ISHBIA et Madame Monique BORNE.

**Procurations :** /

**Président de séance :** Madame Pascale ROY, Vice-Présidente du CCAS

**Désignation d'un secrétaire de séance :** Esther MALETTE

Le Conseil d'Administration approuve tout d'abord à l'unanimité le compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 24 novembre 2020.

**I / Analyse des besoins sociaux**

La Présidente de séance nous présente la dernière analyse des besoins sociaux de la commune. Elle a été réalisée en 2013 et il convient par conséquent de la mettre à jour.

L'ABS constitue une obligation légale des CCAS. Elle est à la fois :

- Un outil d'observation du territoire
- Un outil d'aide à la décision et un soutien à la création de projet,
- Un outil de conduite d'une politique publique.

L'UDCCAS du Doubs prépare actuellement une formation sur le thème "Réaliser l'analyse des besoins sociaux de sa commune" au rythme d'une séance d'1/2 journée par mois entre mars et octobre 2021.

Pascale ROY et Esther Malette participeront à cette formation à laquelle la commune s'est inscrite.

**II / Présentation du projet kit d'activités avec l'UFCV sénior**

L'Union Française des Centres de Vacances (UFCV) est en partenariat avec la Mairie et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'ÉCOLE-VALENTIN pour proposer des activités aux séniors de la commune avec le projet « Ensemble, gardons le lien ». L'isolement social des personnes âgées est un



## CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS d'ÉCOLE-VALENTIN

sujet préoccupant depuis plusieurs années. Ce phénomène s'est amplifié avec la crise de la COVID depuis mars 2020, c'est pourquoi il est important de maintenir les actions à destination des séniors, notamment en s'adaptant au contexte sanitaire. Malgré les difficultés pour aller à la rencontre des aînés de la commune, l'UFCV et le CCAS d'ÉCOLE-VALENTIN restent actifs de plusieurs façons.

En complément des échanges conviviaux téléphoniques proposés depuis le mois de décembre, par l'UFCV et le CCAS aux aînés d'ÉCOLE-VALENTIN, l'UFCV propose désormais des kits d'activités gratuits intitulés « Ensemble, gardons le lien malgré le contexte ! ». Les quatre kits d'activités se présentent sous la forme d'une enveloppe au format A4 dans laquelle se trouvent des livrets de jeux et d'activités afin que les séniors puissent avoir quelques divertissements à leur domicile et ainsi rompre le sentiment de solitude. Il est proposé quatre thèmes différents : « mémoire », « histoire », « cuisine », « arts et émotions ». Il est également possible de faire les activités du kit par téléphone directement avec l'UFCV.

Plusieurs volontaires engagés à l'UFCV se mobilisent dans cette action, aussi bien dans la réalisation des kits que dans les échanges conviviaux qui s'en suivent, créant de fait une activité intergénérationnelle à distance.

### III / Questions diverses

La présidente de séance présente aux membres du Conseil "**les Ateliers Bons Jours**". Il s'agit d'ateliers gratuits en ligne organisés par la Mutualité Française de Bourgogne Franche Comté à destination des personnes retraitées sur le thème de la prévention de la santé dans le but d'améliorer le quotidien (nutrition, sommeil, vitalité, équilibre...). **Le Conseil d'administration, à l'unanimité, décide de donner suite à la proposition de la Mutualité Française de Bourgogne Franche Comté et de proposer ces ateliers aux personnes retraitées de la commune.**

### IV / Informations diverses

- ✓ aux membres du Conseil que deux demandes d'aide financières ont été formulées depuis la précédente réunion. Elle concerne deux familles monoparentales. Une aide de 150 € a été apportée sous forme de bons d'alimentation en décembre et une aide de 100 € a été attribuée, sous la même forme, début Février.
- ✓ Pascale ROY a été sollicitée par la chargée de la Résidence Services Séniors DOMITYS qui souhaiterait nous faire visiter la résidence et nous exposer les offres à destination des séniors de toutes communes. Dans la mesure où il s'agit d'une résidence privée et après échange, le Conseil rappelle que le rôle du CCAS n'est pas de promouvoir cette résidence plutôt qu'une autre ni d'orienter les séniors vers un type de structure plutôt qu'un autre et préfère, à l'unanimité, décliner cette invitation.
- ✓ Il est enfin rappelé qu'il convient de préparer le prochain budget du CCAS à l'occasion du prochain Conseil Municipal du 9 avril 2021. L'enveloppe de 3 000 € pour l'aide et le secours d'urgence pourrait être maintenue. Il conviendrait d'ajouter une enveloppe d'environ 9 000 € concernant le traditionnel "repas des aînés" (ou colis le cas échéant) jusqu'alors organisé par la Commission "Animation" de la commune. Dans la mesure où les comptes doivent être approuvés et le prochain budget primitif voté avant le 15 avril 2021, Pascale ROY propose de fixer la prochaine réunion au mardi 13 avril à 18H.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.